

MAGAZINE
DES ADHÉRENTS
MGEN DU RHÔNE

mgen[★]

69

MAI 2016/N° 35



**D'une mutuelle à l'autre :
Avancer ensemble !**

MGEN EST MEMBRE
DU GROUPE ISTYA,
PREMIÈRE UNION
MUTUALISTE DE FRANCE

groupe
istya
mutuelles, vraiment

2 VIE DÉPARTEMENTALE
Assemblée
départementale

9 PRÉVENTION

11 PARTENARIAT
L'Hôpital Des
Nounours

MAGAZINE
DES ADHÉRENTS
MGEN DU RHÔNE

mgen[★]

69

MAI 2016/N° 35



D'une mutuelle à l'autre
Des avancées
solidaires

MGEN EST MEMBRE
DU GROUPE ISTYA,
PREMIÈRE UNION
MUTUALISTE DE FRANCE

groupe
istya
mutuelles, vraiment

2 VIE DÉPARTEMENTALE
Assemblée
départementale

9 PRÉVENTION

11 PARTENARIAT
L'Hôpital Des
Nounours

ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

L'assemblée départementale du Rhône se tiendra

Mercredi 8 juin 2016 à 14h

à l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education (ESPE)
de l'Académie de Lyon
5 rue Anselme Lyon 4^{ème}
Amphithéâtre Kergomard

Matthias Savignac, délégué national, sera présent pour nos débats et répondra à vos questions.

Comme de coutume désormais, l'assemblée sera précédée d'un échange autour de d'une thématique particulière. Cette année, « Mgen et ses évolutions ».

Nous comptons sur la présence du plus grand nombre pour permettre à ce moment important dans la vie mutualiste de jouer pleinement son rôle.



Résultats des élections 2016 du comité de section

Nous sommes en mesure de vous donner les résultats des élections du comité de section.

Les 12 candidats, dont vous trouverez la liste ci-après, ont été élus pour un mandat de 6 ans.

Le taux de participation s'élève à 23,7 %.

Nous vous ferons une présentation plus complète de ses adhérents élus ou réélus dans notre prochain bulletin.

Lors de cette élection, vous avez été nombreux à nous interpeller sur le fait qu'il y ait seulement 12 candidats pour 13 postes proposés.

Jusqu'à la date limite des dépôts de candidatures, nous avions 13 candidats.

Un des candidats nous a appris par la suite que son employeur avait opté pour un contrat groupe obligatoire avec une autre mutuelle que la Mgen. Sa candidature n'était donc plus recevable et nous n'avons pas pu proposer un autre candidat pour l'élection, la date limite de dépôt étant dépassée.

Ce poste sera à pourvoir dans deux ans lors de la prochaine élection du comité de section.

Photo « groupe nouveaux élus »

6 avril

En attente

Bouvy Marie-Bernard

Chaux Marc

Cordel Philippe

Demarest Frédérique

Joannard Gilles

Nota Christiane

Ouadou Monique

Piret Frédéric

Robier Sylvain

Savary Jean-Pierre

Szczepanik Christiane

Trachat Marc

Vie départementale	2
• Assemblée départementale	
• Elections 2016 du comité de section	
Editorial	3
Vie mutualiste	4
• Rencontres mutuelles	
• Rencontre avec les jeunes et futurs retraités	
• L'habitat coopératif	
Pages régionales	5-8
• La MGET rejoint la MGEN	
• Mobilisation MPF	
• Economie Sociale et Solidaire	
• Informations pratiques	
Prévention	9
•	
Témoignage	10
• Séjours adaptés : des vacances pour tous	
Partenariat	11
• Connaissez-vous l'Hôpital des Nounours ?	
Offre mutuelle	12
• Le Prêt Installation Mgen Casden	



Sigrid Bonnet
Présidente
de la section du Rhône

En **2015**, nous avons fêté les 70 ans de la création de la Sécurité Sociale.

En **2016**, en décembre, nous fêterons le 70^e anniversaire de la création de la MGEN.

En cette première moitié d'année 2016, l'ensemble des adhérents à l'offre globale unique a intégré l'offre « MGEN Référence ».

Vous avez jusqu'au 31 octobre pour faire le point et étudier avec nous, au cas par cas, la solution qui vous conviendra le mieux parmi les quatre offres désormais proposées.

Début **2016**, notre section a eu le plaisir d'accueillir deux salariées de la MGET qui sont venues grossir les rangs de nos collaborateurs.

Mais **2016**, ce sera vraisemblablement l'aboutissement du rapprochement avec Harmonie Mutuelle.

2016, ce sera aussi participer activement à la mise en place du tiers payant généralisé.

2016, ce sera la négociation pour la reconduction du référencement MGEN par l'Éducation Nationale.

Et, ce sera encore et toujours défendre le modèle mutualiste sur le marché de la complémentaire santé.

2016, année d'élections, vous venez de renouveler démocratiquement par un tiers le comité de section. Au moment où vous lirez ce bulletin, le nouveau comité de section se sera mis en place et mon mandat aura pris fin.

Je tiens beaucoup à dire

Merci à l'équipe de direction qui, jour après jour, se bat pour que la MGEN soit cette grande mutuelle.

Merci aux salariés qui depuis quelques années ont vu leur métier fortement évoluer et qui sont les chevilles ouvrières de notre mutuelle.

Merci aux élus du comité de section qui ont accepté de donner de leur temps pour que notre projet mutualiste soit vraiment démocratique et pour défendre l'accès aux soins pour tous.

Merci aux correspondants qui sont les ambassadeurs de notre mutuelle dans les établissements.

Merci à tous nos adhérents qui ont participé à nos rencontres mutuelles, dont nous avons entendu les remarques et questions, et qui nous ont toujours fait confiance.

Merci à tous ceux qui lisent ce bulletin. Sa réalisation est un investissement pour les élus qui le conçoivent et qui essaient d'être au plus près de vos préoccupations.

MGEN est une septuagénaire qui avance.

Fidèle à ses engagements d'origine et à ses valeurs, c'est une grande et belle organisation solidaire.

« Quand on ne pense qu'à soi, on ne peut croire qu'on commet des erreurs, et donc on n'avance pas. C'est pour-quoi, il vous faut penser à ceux qui poursuivront le travail après vous. C'est seulement ainsi que vous empêcherez qu'une chose soit achevée »

(Bertolt Brecht)



BULLETIN DE LA SECTION DU RHÔNE



Mgen section du Rhône - 48 av. Jean Mermoz 69008 Lyon



Adresse postale : Mgen - BP 5062 - 69601 Villeurbanne

Tél. : 3676 • Fax : 04 72 36 67 68

Internet : <http://www.mgen.fr> • e-mail : sd069@mgen.fr

mgen.fr

Ont participé à la rédaction de ce bulletin :

J.-P. Albertas, P.-M. Belbenoit-Avich, S. Bonnet, M. Chatard, P. Cordel, M. Etaix, G. Fardel, G. Lardet, S. Marchand-Maillet, F. Piret, M. Puygranier, Y. Sempietro, C. Szczepanik, M. Tranchat et toute la commission de la presse

Directrice de la Publication : S. Bonnet

Routage : atelier protégé LMDES

Conception/Impression : Kallistene Conseil - Imprimé sur papier Eco certifié PEFC 100 % - ISSN 1278-0596

Rencontres mutuelles

Soucieux d'être au plus près de ses adhérents, la section Mgen du Rhône a organisé quatre rencontres mutuelles sur l'ensemble du département.



L'objectif était d'expliquer l'évolution de l'offre Mgen Santé Prévoyance au travers de son contexte économique et social.

Ainsi, la Mgen était présente le 12 janvier à Givors, le 14 janvier à Villefranche, le 28 janvier à Lyon et le 4 février à Tarare.

Ce sont plus de 300 adhérents qui se sont déplacés et avec qui nous avons pu échanger sur le devenir de leur mutuelle.

Rencontre avec les « jeunes et futurs retraités »

Depuis maintenant plusieurs années, la section MGEN du Rhône offre à nos collègues « jeunes et futurs retraités » une rencontre qui leur est spécifiquement dédiée.

Au programme, des informations générales concernant les démarches administratives et l'évolution de leur situation vis-à-vis de la Mutuelle, une présentation des actions de prévention proposées, de la vie politique de notre section...

La prochaine réunion d'information pour les nouveaux et futurs retraités, habituellement tenue mi-octobre, sera exceptionnellement avancée dans le calendrier cette année. Ainsi, nous aurons plaisir à vous accueillir dans nos locaux (Lyon 8^e) le **mercredi 21 septembre 2016 à 17 h 30**.

Merci de manifester votre souhait de participer auprès de notre secrétariat (**04 72 36 15 40**) ou par messagerie **svaillant@mgen.fr**



L'habitat coopératif



Coopérative **HA**bitants
MAison **R**ésidence **Est** Lyonnais
S.A.S CHAMAREL
« Les Barges »

« L'association Chamarel a pour but de créer un lieu de vie coopératif pour personnes vieillissantes. Cet habitat sera conçu pour articuler la vie personnelle et le vécu collectif. »



C'est ainsi que débutait, dans un bulletin départemental de 2009, notre article sur un projet d'habitat coopératif dans l'Est lyonnais.

Sept ans après, cet article est toujours d'actualité.

Mieux encore, ce projet arrive dans sa phase de réalisation. Il prendra forme sur la commune de Vaulx-en-Velin avec la construction d'un ensemble de 16 appartements articulant logements individuels et espaces collectifs.

La coopérative d'habitants offre un rapport original au patrimoine : la propriété, collective, est dissociée du droit d'usage. La fonction d'habitat et l'intérêt collectif priment sur l'investissement immobilier et l'enrichissement financier. La coopérative d'habitant refuse la spéculation.

Les décisions entre coopérateurs sont prises démocratiquement selon le principe « une personne = une voix ».

Les adhérents de Chamarel sont soutenus par l'association Habicoop* qui promeut les coopérative d'habitants.

La Mgen a décidé d'être partenaire de cette initiative et a reçu, dans ses locaux de Lyon 8^e, une délégation de futurs habitants qui sont à l'initiative de ce projet.

Si vous êtes intéressés par cette démarche coopérative, n'hésitez pas à consulter leur site internet :

<https://cooperativechamarel.wordpress.com>

*Habicoop : www.habicoop.fr

**MGET/MGEN
EN ATTENTE**

NOUS SOMMES AGENTS PUBLICS ET NOUS NE SOMMES PAS DES NANTIS !

1 En France, les employeurs privés financent à hauteur de 50 % minimum la complémentaire santé de leurs salariés...

SEULEMENT 3%
pour nous, agents publics !

2 L'État accorde

MOINS DE 6€

par an à la moitié d'entre nous pour l'accès à la complémentaire santé alors qu'il accorde 151 euros par an et par salarié dans le privé.

3 Le législateur a imposé à l'employeur privé la couverture de ses salariés pour faciliter leur accès aux soins.

**L'EMPLOYEUR PUBLIC
N'A AUCUNE
OBLIGATION**
vis-à-vis de ses agents.

4

Voici quelques exemples de la réalité de notre protection sociale. Actifs ou retraités,

**FAISONS ENTENDRE
NOTRE VOIX**

auprès de nos employeurs publics, de nos députés et des pouvoirs publics pour défendre notre modèle de protection sociale solidaire.

Retrouvez toutes nos informations sur
MFP.FR/MOBILISATION FONCTION PUBLIQUE



MUTUALITE FONCTION PUBLIQUE



Économie sociale et solidaire

**SEMAINE DE
L'ÉCONOMIE SOCIALE
ET SOLIDAIRE EN
MARS 2017**

Participez!



En mars 2016, s'est déroulée la première Semaine de l'Économie Sociale et Solidaire.

Celle-ci est destinée à sensibiliser les élèves et les enseignants aux valeurs et aux principes de la coopération dans l'entreprise et à l'École. Cet événement associe les écoles, les collèges, les lycées..., et les entreprises coopératives dans leur diversité afin d'en faire mieux connaître les pratiques.

Pour faire vivre cette semaine, l'OCCE et L'ESPER se mobilisent sur les territoires pour organiser des actions dans les établissements scolaires et pour répondre aux sollicitations des enseignants désireux de faire découvrir l'ESS à leurs élèves.

En mars dernier, des établissements scolaires ont organisé des jeux coopératifs à cette occasion et des lycées (à Bourg-en-Bresse) ont participé à une séance de ciné-débat autour du film « *Tournez la Page* », en présence de la co-réalisatrice du film et de la gérante de la SCOP dont il est question dans le film. Le gérant de la SCOP Bois Logic a participé également au débat (voir son interview ci-contre).

**Vous aussi,
participez en mars 2017**

Contacts :
rhone.alpes@lesper.fr
ad42@occe.coop
ad69@occe.coop

L'entreprise Scop Bois Logic à Saint-Jean-Le-Vieux

La Scop Bois-Logic est une société coopérative et participative (SCOP) de salariés associés depuis 2012, au capital de 24500€, basée sur la commune de Saint-Jean-le-Vieux (01). Elle réalise pour ses clients des travaux de Charpente-couverture-zinguerie, Isolation écologique et réalisation de maison ossature bois. (<http://www.scopboislogic.fr/>)

Merci au gérant, Hugues DEFRANCE d'avoir bien voulu se prêter à notre interview.



Hugues Defrance

Pourquoi choisir de travailler dans une SCOP ?

Pour le vivre ensemble, pour le travailler ensemble, partager une activité économique et partager la création de richesse. Avec la volonté de vivre une alternative.

Des valeurs sont mises en œuvre concrètement à Bois Logic...

Les principales valeurs sont celles qui tournent autour de la gouvernance partagée, des petites décisions du quotidien jusqu'aux grandes décisions stratégiques de positionnement commercial et de communication.

Autre valeur importante : le partage de la valeur. L'organisation d'une SCOP permet de répartir la richesse produite entre les différents travailleurs. Une partie est réservée aux fonds propres de l'entreprise, une autre rémunère le capital investi par les collègues mais l'essentiel est partagé entre les salariés en fonction de leur temps de travail.

Décisions prises en assemblée générale ?

Oui, avec un minimum légal qui est imposé par le statut des SCOP.

Est-ce l'ensemble des salariés ou seulement les sociétaires qui décident ?

Logiquement, c'est l'ensemble des associés qui prend les décisions. Chez nous, l'objectif, c'est que tout le monde participe ; les salariés non associés ont largement leur positionnement, mais officiellement, ce n'est pas statutaire. Mais nous, on considère que tout le monde doit être sur un pied d'égalité.

Pour terminer sur les valeurs, une autre valeur très forte, c'est l'utilisation de matériaux naturels et locaux (isolants biosourcés, bois de pays...) facilement recyclables et ayant peu d'impact sur l'environnement.

La démarche RSE est bien respectée...

On a encore une marge de progrès, mais elle est largement engagée : matériaux utilisés, le rapport entre collègues, l'objectif de se créer un confort de vie et de travail qui nous permet de garder la motivation pour faire de belles choses en qualité, et en accord avec les souhaits de nos clients.

Tout le monde se sent investi dans son travail. On fait le travail pour un ensemble, pour nous tous. Il y a vraiment une transparence sur l'ensemble du processus de production et sur les décisions afférentes.

Cela passe aussi par une maîtrise par chacun de ses horaires de travail ?

On essaie. Il faut bien sûr respecter les départs et retours programmés de chantiers, mais on essaie d'adapter les plannings de l'entreprise, en fonction des attentes de chacun, pour que tout le monde puisse mener ses projets personnels en dehors de l'entreprise. Projet d'entreprise et projet personnel doivent être liés pour avoir quelqu'un qui est bien dans ses baskets, qui a envie d'être là et qui sait pourquoi il est là.

Vous avez des liens avec d'autres entreprises, je crois...

On a créé une coopérative artisanale de construction de maisons individuelles, avec d'autres entreprises artisanales, qui nous permet d'avoir une démarche globale autour d'un projet de construction bio-climatique et écologique. On peut proposer à nos clients des contrats de construction de maisons individuelles sur mesure.

C'est compliqué ?

Apprendre à travailler ensemble avec d'autres entreprises n'est pas forcément naturel mais cette démarche nous permet de mieux gérer les plannings, d'anticiper les problèmes pour avoir des chantiers le plus fluide possible et de co-concevoir l'habitat à plusieurs. Nous sommes la seule SCOP parmi les 9 entreprises, nous cherchons à apporter une vision collaborative et collective au sein du projet.

Pas de problèmes de cohabitation ?

Si, mais c'est inhérent à tout groupe humain. Et on a la capacité de les surmonter.

Sur le plan financier ?

La première année a été difficile, mais aujourd'hui, on sort de cette situation, on peut vivre de notre travail. Ce qui fait la différence entre une SCOP et une entreprise classique, c'est que nous sommes tous motivés par notre projet. Et lorsque la SCOP fonctionne correctement, la richesse produite est répartie entre l'ensemble de ceux qui ont travaillé ; et ça, c'est fondamental!

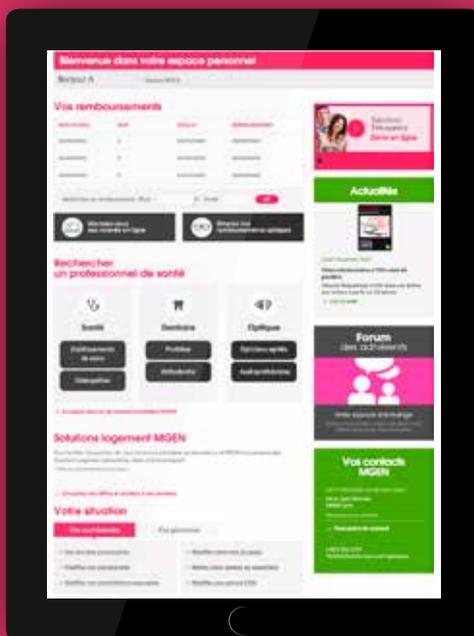
On travaille pour soi ET pour les autres!

Votre espace personnel sur mgen.fr

- + complet
- + pratique
- + ergonomique

Nombreuses fonctionnalités

- o Remboursements
 - o Recherche de professionnels
 - o Solutions logement
 - o Changement de domiciliation bancaire
- etc.



Les pages les plus demandées

- Consulter vos derniers remboursements** en direct et sur 4 ans en arrière.
- Avoir des informations** sur vos garanties, vos prestations et cotisations.
- Télécharger des imprimés** et documents.
- Commander votre CEAM** (Carte européenne d'assurance maladie) avant vos déplacements en Europe.
- Trouver un professionnel de santé** conventionné dentiste, un opticien ou un audioprothésiste agréé et bénéficier d'un meilleur remboursement.

Comment y aller ?

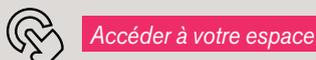
Quelques clics suffisent, c'est ouvert 7j/7 et 24h/24.

Connectez-vous sur mgen.fr

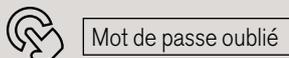


Tapez votre numéro de sécurité sociale (INSEE) et passez à la rubrique *Mot de passe*.

Vous avez déjà un mot de passe



Vous avez oublié votre mot de passe



Vous avez bloqué votre compte



Vous n'avez jamais eu de mot de passe



Créer un compte, remplacer un mot de passe oublié ou débloquer un compte est rapide.

Vous devrez saisir votre numéro INSEE + votre date de naissance et vous recevrez tout de suite, par SMS ou courriel à votre convenance, un lien d'activation ou un mot de passe temporaire que vous pourrez modifier.



- Suivre votre dossier habitat.**
- Télécharger une attestation de droits.**
- Mettre à jour vos coordonnées :** adresse, compte bancaire, téléphone, mail et continuer à recevoir les courriers et remboursements MGEN

Les applications évoluent et de nouvelles fonctionnalités s'ajoutent.

EN ATTENTE

Séjours adaptés : des vacances pour tous

Sylvain
35 ans



Ce n'est pas une mince affaire les vacances, pour quiconque, a fortiori pour ceux qui ne peuvent pas en exprimer le souhait.

Nous sommes les parents de Sylvain, 35 ans, actuellement en MAS c'est-à-dire en Maison d'Accueil. Sylvain est ce qu'on appelle souvent un « polyhandicapé ». Il appartient à cette catégorie pro-

totéiforme et mal définie - un polyhandicapé n'est pas nécessairement en fauteuil roulant comme on le lit parfois - qui relève de la grande dépendance, d'un handicap sévère qui nécessite une aide constante dans tous les gestes de la vie quotidienne. Sylvain marche à sa manière, n'est pas propre, s'exprime par onomatopées ou à peu près, mais aussi en pinçant, en mordant, en donnant quelques coups de pied, en riant aussi, inlassable pour des jeux de ballon dont il fixe et bouge à la fois les règles.

Très tôt, il a fallu penser à une aide conséquente, franchir le pas de l'externat puis très vite de l'internat en IME (institut médico-éducatif), d'autant qu'il y a eu un petit frère. Les retours à la maison le week-end, puis deux week-ends sur trois, puis un sur deux sont devenus lourds, les vacances plus encore. C'est alors que Sylvain a fait connaissance avec les séjours d'été de la MGEN.

UNE LONGUE EXPÉRIENCE DE VACANCIER

La première colonie (on dit maintenant séjour de vacances) fut au démarrage un déchirement : c'était à Guérigny, près de Nevers, le seul centre de vacances, géré à l'époque directement par la MGEN ; Sylvain avait 8 ans. Mais quelle surprise de retrouver au bout de quatre semaines un bonhomme métamorphosé. L'expérience s'est répétée, d'un été à l'autre, avec ses rituels : les centres étant souvent loin de Lyon, un petit repas festif au restaurant s'imposait à l'arrivée. Nous avons chaque fois apprécié le lieu, l'accueil par le directeur, l'infirmier du séjour, les moniteurs, leur disponibilité à accompagner notre fils dans ses jeux, ses manies, ses besoins, ses envies. Quelques coups de téléphone suffisaient à nous rassurer. Les traces du séjour

(brefs courriers, objets-cadeaux, photos, carnets) ont été des jalons de vie. Après Guérigny, autres expériences mémorables : Bagard, près d'Anduze ou Le Suech, un gîte de caractère sur un promontoire avec piscines (au pluriel, oui !), près de Cordes sur Ciel dans le Tarn : un paradis, avec parfois le plaisir de retrouver plusieurs années de suite le même directeur (c'est rassurant), de jeunes moniteurs contents de saluer notre fils comme une vieille connaissance. Sorties, pique-niques, baignades, c'est la belle vie, en rupture avec la routine, surtout quand les jeunes entrent dans leur vie d'adulte. L'encadrement en MAS est plus léger qu'en IME : moins d'éducateurs, plus de soignants. Durant toutes ces années, rares ont été les « ratés » : un lieu moins avenant, un directeur défaillant, une équipe qui ne nous inspirait pas confiance (cela s'entend tout de suite à la voix, au téléphone), ce qui peut arriver quand on part de chez soi et rend d'autant plus précieuses les réussites.

UN DROIT AUX VACANCES

Depuis plusieurs années, outre les sorties hebdomadaires que nous avons organisées avec le GIHP* de Lyon (une balade en solo chaque mardi après midi), Sylvain part aussi une semaine à Noël et une semaine aux vacances de printemps, avec d'autres organismes que la MGEN, comme l'UFCV**. Mais ces séjours se font rares et deviennent de plus en plus coûteux pour un temps plus court, du fait d'un durcissement des règles de sécurité qui peuvent devenir kafkaïennes et de la réglementation de l'emploi des moniteurs.

Nous sommes d'autant plus attachés aux formules proposées par la MGEN qu'elles offrent une vraie rupture avec la vie ordinaire : un autre lieu, un autre rythme, d'autres animateurs sur une durée qui excède l'escapade, les transferts inter-MAS ne dépassant que très rarement les quatre jours. Les semaines peuvent s'enchaîner, ce qui procure un réel changement de vie avec des activités adaptées, si simples qu'il est difficile de les énoncer ou détailler : bain, promenade, moments de détente et convivialité, un vrai rythme de vacances comme y a droit toute personne « ordinaire ». D'où une légitime inquiétude

née d'obstacles croissants. Le coût en est un. De ce point de vue, l'intervention de la Mutuelle est fondamentale et exemplaire : Sylvain ne partirait certainement pas trois semaines en été si l'on regarde les tarifs des autres organismes.

Il faut le dire aux familles qui s'inquiètent, qui n'osent pas franchir le pas, par un réflexe naturel de surprotection de ces personnes fragiles : ces séjours de vacances sont une vraie chance pour leurs enfants, même et peut-être surtout très jeunes. De même, nous avons participé, au titre de parents, à des sessions de formation de moniteurs. Notre message, devant l'inquiétude là aussi compréhensible de ces jeunes, se résume en une phrase : nous vous faisons confiance.

Si les difficultés à concrétiser ce droit aux vacances touchent toutes les catégories de personnes handicapées, adultes comme enfants, handicapés « légers » comme polyhandicapés, ces difficultés s'avèrent particulièrement aiguës pour les adultes atteints de handicaps sévères. A notre initiative, un groupe de réflexion s'est donc constitué il y a deux ans, rassemblant des professionnels et des parents de plusieurs MAS gérées par plusieurs associations (ADAPEI, OVE***). La première étape a conduit à la rédaction d'un Guide d'accompagnement qui a pour fonction de faire mieux connaître les attentes de personnes en situation de handicap sévère, lesquelles ont en commun de ne pouvoir s'exprimer avec des mots. Il est d'autant plus indispensable de se mettre à leur écoute que d'enregistrer les signes par lesquels se manifeste leur satisfaction. Ce guide a été signé par les deux associations partenaires. Il doit être diffusé, mais surtout, il a vocation à être repris et adapté par d'autres... pour d'autres publics.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à la rédaction qui transmettra.

Nadine et Jean-Claude Decourt

* GIHP : Groupement pour l'Insertion des personnes Handicapées Physiques

** UFCV : Union Française des Centres de Vacances et de loisirs

*** ADAPEI : Association départementale de parents et d'amis des personnes handicapées mentales

*** OVE : Œuvre des Villages d'Enfants

Ces séjours de vacances sont une vraie chance.

Connaissez-vous l'Hôpital Des Nounours ?



Une journée à l'Hôpital des Nounours

Lundi 1^{er} février 2016, 14h... Campus de La Doua, Villeurbanne.

Un bus se gare devant l'entrée de l'espace « Astrée ». En descend toute une classe de Grande section. Ces jeunes élèves de l'école Parilly, serrant dans leurs bras leur peluche favorite, viennent découvrir l'**Hôpital des Nounours** !

À l'intérieur, 160 bénévoles, étudiants en médecine, pharmacie, orthophonie, soins infirmiers, sages-femmes, (en tout 13 filières différentes), ont installé de nombreux stands spécialisés : bloc chirurgical, cabinet dentaire, pharmacie, scanner et radiologie, infirmerie, rééducation psychomotricité, orthoptie...

Après être passés dans la « salle d'attente » les enfants âgés de 4 à 6 ans, avec leur doudou « malade », sont dirigés vers la « salle de consultation », où ils sont reçus par des étudiants à qui ils exposent de quoi souffre leur doudou. Ils reçoivent le carnet de santé et le « Nounoursologue » (le médecin) leur parle un peu aussi de ce qu'est un vaccin, leur montre le stéthoscope, etc.

Ensuite, il y a tout un parcours :

✓ **La radiologie**, où un examen (radiologie ou IRM) de leur nounours est simulé à l'aide d'un rétroprojecteur. On insiste sur le fait que ça ne fait pas mal et qu'il ne faut pas bouger.

✓ **Le bloc opératoire**, avec les blouses,

les masques, les charlottes. On leur explique qu'ils sont habillés spécialement pour ne pas faire rentrer les microbes. On leur parle aussi de l'anesthésie.

✓ **L'infirmerie**, où on leur parle de la propreté des mains, la désinfection des plaies, les brûlures qu'il faut passer un long moment sous l'eau froide, les pansements...

✓ **La pharmacie**, avec des explications sur les médicaments, leur dangerosité, la posologie pour soigner leur nounours toujours !

✓ **La rééducation fonctionnelle**, avec quelques accessoires.

✓ **Les sages-femmes**, avec explications sur des actes courants : donner le biberon, changer les couches, comment porter un bébé. Les enfants peuvent même simuler sur des doudous « enceintes » une échographie.

✓ **Les orthophonistes**, avec quelques exercices sur le souffle et la parole.

✓ **Les orthoptistes**, qui, en plus de différentes planches d'examen, ont de jolis pansements pour les yeux !

✓ **Les dentistes**, qui parlent du brossage des dents, des caries, des soins...

Après être passés partout, les enfants repartent avec une sacoche, un tee-shirt, un certificat de bravoure et le carnet de santé de leur nounours, guéri bien sûr !

L'Hôpital des Nounours, c'est quoi ?

L'Hôpital des Nounours de Lyon, souvent surnommé par les étudiants « HDN », est un projet porté par une association d'étudiants en Santé de Lyon, C'est un projet global de découverte du monde de la Santé, qui amène les étudiants en médecine à travailler en collaboration avec des étudiants des autres filières de santé, telles que pharmacie, odontologie, kinésithérapie, psychomotricité, orthophonie, ergothérapie, soins infirmiers, sage-femme, etc.

Cette association s'inscrit dans le projet national de l'ANEMF (Association Nationale des Etudiants en Médecine de France) « l'Hôpital des Nounours ». Le but est de proposer dans chaque faculté de Médecine de France une à plusieurs sessions.

Cette opération est destinée aux enfants de moyenne et de grande sections de maternelle du Grand Lyon, qui viennent visiter l'Hôpital des Nounours avec leur classe. Au cours de la visite, ils circulent au sein des différents services de l'Hôpital des Nounours afin d'y faire soigner leur peluche, dont ils ont choisi la pathologie au préalable.

Nous installons l'Hôpital des Nounours au sein de la faculté Lyon 1. La visite de l'Hôpital des Nounours est une sortie scolaire à part entière, les classes devant se rendre à l'hôpital, comme cela serait le cas dans la réalité.

Les Nounoursologues recréent les services médicaux : la salle d'attente, la consultation, le poste de soins, le service de radiologie, le bloc opératoire, la pharmacie, la rééducation, la nurserie, le cabinet d'orthophonistes, etc.

L'enfant est orienté vers différents services, au sein de l'hôpital, selon un parcours spécifique à la pathologie de son nounours.

L'idée de cette opération vient d'Allemagne, elle a été importée en France en 2004.

L'Hôpital des Nounours est une Association loi 1901, dont le président à Lyon est Jean Effantin.

L'Université Lyon 1 en est le principal financeur. L'Ordre des Médecins et la MGEN contribuent également au fonctionnement de l'Association.

Les inscriptions pour les écoles se font un an à l'avance !

► Plus d'infos...

► <http://hdnlyon.univ-lyon1.fr/>

• Hôpital des Nounours de Lyon
8 avenue Rockefeller - 69008 LYON



Signature de la convention



Le groupe d'étudiants



TAEG fixe : 0%⁽¹⁾
Mensualités : 83,33 €
Montant total dû par l'emprunteur : 3 000 €

Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant
de vous engager.

Pour un prêt de 3 000 € sur 36 mois

**PRÊT
INSTALLATION
MGEN
CASDEN**

Prêt installation MGEN-CASDEN

Inutile de chercher
plus loin, il n'a que
des avantages !



00216 - © Gettyimages - Document non contractuel - Réf. APP1M0815.

mgen.fr

Mutuelle
Santé
Prévoyance

Le Prêt Installation MGEN-CASDEN à 0%⁽¹⁾, vos projets vont prendre vie !

Quel que soit votre projet (financement de petits travaux, d'électroménager ou de décoration...), profitez d'une solution totalement exonérée de frais : 0 intérêts, 0 frais de dossier, 0 coût d'assurance.

Offre réservée aux Membres participants MGEN de -36 ans.

En pratique

Avec le Prêt Installation MGEN-CASDEN, vous pouvez emprunter 3 000 € sur 36 mois.

Taux débiteur annuel fixe	0%
TAEG fixe	0% ⁽¹⁾
36 mensualités (hors assurance facultative)	de 83,33€

Le montant total dû par l'emprunteur (hors assurance facultative)	3 000 €
Frais de dossiers offerts	
Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA) ...	0 % ⁽²⁾
Coût mensuel de l'assurance facultative qui s'ajoute à la mensualité	0 € ⁽³⁾
Montant total dû au titre de l'assurance sur la durée totale du prêt	0 €

MGEN, Intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de Paiement, distribue exclusivement les prêts de la CASDEN Banque Populaire. Ce prêt est également distribué par la CASDEN Banque Populaire ou par le réseau des Banques Populaires en qualité d'intermédiaire pour la vente des crédits CASDEN.

(1) Conditions en vigueur au 01/01/2015, susceptibles de variations, applicables en France métropolitaine. Offre soumise à conditions, sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier par l'organisme prêteur la CASDEN Banque Populaire. L'emprunteur dispose du délai légal de rétractation. (2) Intérêts pris en charge par MGEN et la CASDEN. (3) Assurance facultative. Coût pris en charge par MGEN. Contrat collectif d'assurance souscrit par MGEN auprès de CNP Assurances, entreprise régie par le code des assurances, couvrant les risques de Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie et d'Incapacité Totale de Travail (garanties couvertes variables selon votre situation personnelle et sous réserve des éventuelles exclusions de l'assureur). La CASDEN est intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le numéro 07 027 138.

MGEN, Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale, Intermédiaire en Opération de Banque de la CASDEN Banque Populaire, immatriculée sous le numéro SIREN 775 685 399, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité - 3, square Max Hymans 75748 Paris cedex 15. CASDEN Banque Populaire - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable. Siège social : 91 Cours des Roches 77186 Noisiel. Siret n° 784 275 778 00842 - RCS Meaux. Immatriculation ORIAS n° 07 027 138.

casden